

Objet : Déploiement du formulaire national de réclamation en ligne

Madame, Monsieur,

Comme indiqué lors de précédentes communications, le déploiement du numéro d'appel national 3133, dédié aux situations de maltraitance envers les adultes vulnérables est désormais effectif : [Victime ou témoin de maltraitances envers un adulte vulnérable, j'appelle le 3133 | solidarites.gouv.fr](#)

Nous vous informons que le dispositif national des réclamations des usagers s'enrichit désormais d'un nouvel outil.

En effet, le formulaire national de réclamation en ligne est accessible pour toute réclamation d'usagers concernant un établissement ou service, un professionnel ou intervenant des champs sanitaires, sociaux ou médico-sociaux, un proche ou toute autre personne.

Le formulaire [Santé et Sociale : faire une réclamation ou un signalement](#) est donc le nouveau point d'entrée national essentiel pour les usagers souhaitant déposer une réclamation.

Nous comptons sur votre mobilisation pour assurer une diffusion large et rapide de cette information auprès de vos usagers, adhérents, structures relevant de votre compétence afin de garantir la pleine appropriation de ce nouvel outil par les usagers.

Pour plus d'information vous pouvez également consulter et relayer le lien suivant  [Comment déposer une réclamation ? | Agence régionale de santé Ile-de-France](#)

Cordialement,

Département Ville Hôpital
Délégation Départementale de Paris

13, Rue du Landy 93200 Saint-Denis

iledefrance.ars.sante.fr